



Creation ligne de train tram nantes aéroport notre-dame

Par **hertel_old**, le **22/05/2007** à **15:17**

je viens d'acheter ma maison, à l'urbanisme on ne m'avait pas prévenu qu'une étude était en cours pour faire passer cette ligne sur le chemin piéton qui se trouve juste derrière chez moi. Ne sont-ils pas obligés de prévenir les futurs propriétaires même si le projet n'est pas finalisé, et que peut-on faire. merci